

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LOISIRS DE
STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC. ASSEMBLÉE DU MARDI 10 NOVEMBRE 2015

Assemblée du Conseil d'administration des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville Inc. tenue le mardi 10 novembre 2015 à 17h30, au Chalet des Loisirs situé au 499, 8^e Rang à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents:

M. Jacques Boutin, président
M. Guy Charbonneau, vice-président

Absence: Madame Diane Thériault, secrétaire-trésorière

Mme Valérie Pelletier, secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

1- Ouverture de l'assemblée:

M. Jaques Boutin, président, déclare l'assemblée ouverte à 17h30.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour:

M. Jaques Boutin fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution CA-2015-11-10-01

Il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le varia ouvert.

3- Lecture et adoption du procès-verbal du 13 octobre 2015:

M. Jaques Boutin lit le procès-verbal de l'assemblée du 13 octobre 2015.

Résolution CA-2015-11-10-02

Il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 13 octobre 2015 tel que rédigé.

4- Suivi du procès-verbal:

Le Conseil d'administration des Loisirs fait le suivi du procès-verbal de l'assemblée du 13 octobre 2015.

5- Affaires financières:

5.1 Revenus et dépenses au 31 octobre 2015

Mme Valérie Pelletier présente au Conseil le relevé bancaire de Tangerine et de Desjardins.

5.2 Comptes payables:

Mme Valérie Pelletier présente la liste des comptes payés depuis l'assemblée du 13 octobre 2015 et les comptes à payer en date du 10 novembre 2015.

COMPTES PAYÉS DEPUIS L'ASSEMBLÉE DU 13 OCTOBRE 2015:

COMPTES PAYÉS

Paie CDJ avec 4%	2 372,58 \$
Remboursement activité (piscine)	9,90 \$
Municipalité Sainte-Brigide (Transport & réparation)	
4 tables pique-nique Michel Auclair)	68,00 \$


VP

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LOISIRS DE
STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC. ASSEMBLÉE DU MARDI 10 NOVEMBRE 2015

Frédéric Daigneault (marquage de ligne, 30 fois X 25,00 \$)	750,00 \$
Agence du revenu Canada (DAS sept)	<u>172,78 \$</u>
	3 376,26 \$

À payer

Multiservices extérieur (embarcadère)	431.16 \$
---------------------------------------	-----------

Total des comptes payés et à payer = 3 807,42 \$

Résolution CA-2015-11-10-03

Il est unanimement résolu d'approuver la liste des comptes payés depuis l'assemblée du 13 octobre et d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant de 3 807,42 \$.

5.3 Rapport budgétaire mensuel:

Mme Valérie Pelletier présente au Conseil d'administration le relevé budgétaire mensuel du mois d'octobre 2015.

5.4 Montant de la petite caisse:

Mme Valérie Pelletier précise au Conseil d'administration qu'il reste un montant de 101,75 \$.

6- Pacte rural:

6.1 Embarcadère

Les travaux vont bon train. Les pieux ainsi que l'escalier seront bientôt installés. Il reste à recevoir les dernières factures afin d'envoyer ces dernières à la MRC du Haut-Richelieu pour obtenir le dernier versement du pacte rural, soit l'équivalent de 50 % du montant initial.

Résolution CA-2015-11-10-04

Il est unanimement résolu que Mme Valérie Pelletier rédige et envoie une lettre de remerciement à Monsieur Bujold, citoyen de Sainte-Brigide, pour le don de multiples matériaux qui ont servis à la fabrication du nouvel embarcadère.

7- Clefs/serrure du Chalet:

Une poignée de porte a été changée à l'intérieur du Chalet des Loisirs et les clefs des serrures extérieures ont été également changées. Une clef supplémentaire extérieure sera faite pour le printemps prochain.

8- Monitrice en chef du Camp de jour:

Mme Évelyne Comtois a accepté, à nouveau, d'être la monitrice en chef pour le Camp de jour.

9- Poste de surveillance de la patinoire:

Nikolas Surprenant, futur surveillant de la patinoire durant la saison hivernale, a trouvé une personne pour diviser les heures avec lui et le remplacer en cas d'un inconvénient.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LOISIRS DE
STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC. ASSEMBLÉE DU MARDI 10 NOVEMBRE 2015

Il reste, cependant, à la secrétaire-trésorière adjointe d'obtenir les renseignements personnels de cet individu afin de créer son profil dans le logiciel de paie.

10- Correspondance:

Une citoyenne a téléphoné pour savoir si le Conseil d'administration des Loisirs remboursait pour un cours suivi à Saint-Jean-Sur-Richelieu (Université du 3^{ième} âge). Considérant le fait qu'il s'agit d'un cours académique, de formation et non de loisirs (physique, artistique);

Résolution CA-2015-11-10-05

Il est unanimement résolu que Mme Valérie Pelletier appelle cette dame lui mentionnant la raison du non remboursement.

Mme Valérie Pelletier présente au Conseil d'administration des Loisirs une lettre provenant de l'École Notre-Dame-du-Sourire. Cette dernière invite le président des Loisirs, M. Jaques Boutin, à faire partie du Comité d'établissement de l'école.

Résolution CA-2015-11-10-06

Il est unanimement résolu que M. Jaques Boutin, président du Conseil d'administration des Loisirs, assiste à la première rencontre soit le mercredi 9 décembre 2015 afin de voir en quoi cela consiste.

11- Permis de réunion (alcool)

Résolution CA-2015-11-10-07

Il est unanimement résolu que, Mme Valérie Pelletier, contacte Madame Liette Laroche, présidente du Comité de la Fête nationale, à savoir s'il serait intéressé à se partager les coûts du permis de réunion (boisson) pour l'année 2016, soit l'équivalent de 215,00 \$ chaque, au lieu d'avoir un permis de réunion (boisson) chaque pour 430,00 \$.

12- Soirée Vision 5-10-15

M. Jaques Boutin, président du Conseil d'administration des Loisirs, a assisté à la rencontre tenue le 22 octobre dernier. Il a répondu aux questions des citoyens.

13- Projet école

Pour le projet d'activités parascolaires (club récré-action), Madame Christine Derome, directrice de l'École-Notre-Dame-du-Sourire, a contacté M. Jaques Boutin, président du Conseil d'administration, à savoir si ce dernier tenait à maintenir tous les aspects/critères pour participer financièrement au projet. Suite à la discussion le Conseil d'administration des Loisirs réitère les demandes suivantes: que ce soit une activité physique et que l'activité ai lieu après les heures d'école. Par contre, le Conseil accepte que l'activité choisie ne soit pas adapté pour TOUS les groupes d'âges.

Résolution CA-2015-11-10-08

Il est unanimement résolu que, M. Jaques Boutin, président du Conseil d'administration des Loisirs, contacte la directrice afin de lui faire part des conditions du Conseil.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LOISIRS DE
STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE INC. ASSEMBLÉE DU MARDI 10 NOVEMBRE 2015

14- Varia:

15- Période de questions

Aucune question


16- Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière du Conseil d'administration des Loisirs aura lieu le **mardi 8 décembre 2015** à 17h30 au Chalet des Loisirs.

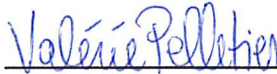
17- Levée de l'assemblée

Résolution CA-2015-11-10-09

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 19h00.



Jacques Boutin, Président



Valérie Pelletier,
secrétaire-trésorière
adjoite des Loisirs